

## Inscription obligatoire avant le 28 janvier : caue77@wanadoo.fr

École d'architecture  
de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée  
Amphithéâtre  
12 avenue Blaise Pascal  
77420 Champs-sur-Marne

Les tables-rondes sont co-organisées dans le cadre du DSA d'architecte-urbaniste par : l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne avec l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée représentée par l'École d'urbanisme de Paris, le Département de génie urbain, et l'Unité mixte de recherche «Architecture, urbanistique, société : savoirs, enseignement, recherche» (AUSser), l'École des ponts ParisTech et le DSAA Alternatives urbaines du Lycée polyvalent Adolphe Chérioux de Vitry.

### Comité technique

CAUE 77 : Dominique Bonini, Marianne Souq  
Éav&t/OCS : Marie-Charlotte Dalin - Mathias Rollot  
UMR-AUSser/IPRAUS : Anne Grillet-Aubert  
DGU : Bruno Barroca, Margot Pellegrino  
EUP : Martin Vanier  
ENPC : Laurence Dodin  
DSAA Alternatives Urbaines : Danielle Seban  
Renseignements auprès du CAUE 77  
caue77@wanadoo.fr / 01 64 03 30 62



École d'architecture  
de la ville & des territoires  
à Marne-la-Vallée



### Accès :

**RER A :** station Noisy-Champs,  
sortie Cité Descartes puis suivre ENPC,  
puis école d'architecture

**Route :** autoroute A4,  
Sortie n°10 Champs - Cité Descartes



# Jeudi 31 janvier 2019

## Après-midi d'études (2/3)

### Urbanisme frugal : un impératif pour la ville à l'École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

AMPHITHEATRE



De par son récent rapport fin 2018, le groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) nous rappelle et réaffirme, 21 ans après le protocole de Kyoto, l'urgence et la nécessité d'œuvrer pour un développement durable de nos sociétés et valide par la même les démarches engagées :

- Emergence de générations d'écoquartiers urbains et ruraux,

- Création de labels tel celui de Cittaslow en 1999 qui vise à respecter 60 critères relatifs à l'environnement, les infrastructures, l'urbanisme, la mise en valeur des produits locaux, **l'hospitalité**, la sensibilisation de la population,

- Edition dès 2012 de « La ville frugale » de Jean Haëntjens où il questionne les modèles urbains face aux enjeux climatiques,

- Parution en 2013, à l'initiative du Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, de la synthèse documentaire de Robert Laugier intitulée « La ville de demain : intelligente, résiliente, **frugale**, post-carbone ou autre » et dans laquelle sont listées les variables principales de la ville frugale : les attentes de mobilité avec l'impératif de **sobriété énergétique**, les désirs d'espace et de nature avec un usage **économique du sol**, le souhait d'un développement équilibré avec des logiques spontanées de concentration et de **polarisation**, la qualité du vivre en ville avec une **modération des coûts** urbains.

Notons que ces variables principales avancées pour définir la ville frugale apportent un éclairage réaliste voire opérationnel à l'interrogation formulée dès l'automne 2006 par François Brune dans un article titré « La frugalité heureuse : une utopie ? » paru dans la revue Entropia, revue d'étude théorique et politique de la **décroissance**.

Plus récemment et à leur manière, au printemps 2018 Philippe Madec, Dominique Gauzin-Muller et Alain Bornarel font appel, dans un manifeste relayé par l'Ordre des architectes, à la **frugalité heureuse** sans doute en contrepoint et variante de la décroissance souvent perçue comme contraignante, pour promouvoir l'exigence d'un développement intelligent d'une **architecture durable** et de **territoires urbains ou ruraux vivables et créatifs**.

C'est dans ce contexte de tâtonnement, de recherche, voire de polémique que sont proposées les trois après midi-d'études du cycle 2018-2019.

La première après-midi du **22 novembre 2018** a traité de « **frugalité et logement** » : logements neufs en quartiers nouveaux, en densification de l'existant, quelles formes urbaines produites ? selon quels dispositifs ?

La seconde prévue le **31 janvier 2019** questionnera la nécessaire économie des réseaux et services au sens large mis à la disposition de la ville frugale et portera le titre « **coeur de ville et services urbains frugaux** ». La dernière programmée le **jeudi 11 avril 2019** abordera la notion d'**hospitalité** ou comment en mobilisant toujours de moins en moins de moyens il reste possible de répondre à la légitime exigence d'accéder à une qualité d'usage de la ville pour des catégories de personnes (jeunes, vieux, migrants, sans domicile....) qui en sont bien souvent exclues.

**Ces rencontres sont destinées aux étudiants, aux professionnels et aux élus. Elles font intervenir en vue de débats et d'échanges avec la salle et sur une grande demi-journée des scientifiques, universitaires, praticiens spécialistes, acteurs de terrain et témoins.**

# Urbanisme frugal : un impératif pour la ville

## Cœur de ville et services urbains frugaux

**14 h 15 Accueil du public - Grand amphi Éav&t**

**14 h 30 Propos introductif**

o **La ville frugale**

**Jean Haëntjens**, économiste et urbaniste, conseil en stratégies urbaines (Urbatopie)

**15 h 30 Table-ronde : coeur de ville et services urbains frugaux**

**En présence de Jean Haëntjens**

o **Le bourg, les parcs et la cité-jardin : schéma de développement communal de la ville de Commeny (Allier)**

**Lucas Juszcak, Morgan le Dily, Diego Morales Bolognesi** dans le cadre du DSA Eav&t

o **Densités éco-maîtrisées dans le péri-urbain et dans le rural**

**Mirco Tardio**, architecte enseignant ENSAPB, associé Djuric-Tardio architectes

o **Pratiques de l'urbanisme ordinaire**

**Félix Mulle**, architecte, Atelier de l'Ourcq, membre du collectif Virage, enseignant Eav&t

**16 h 30 Débats-échanges avec la salle**

**17 h 30 Clôture de l'après-midi**

